



Communauté
d'agglomération

SIRET : 243 100 633 00102
243 100 633 00094

du Sud-Est
Toulousain

www.sicoval.fr

Identifiant abonné : 112083

Site: 816

Siret: 35133866000118

Adresse du
site

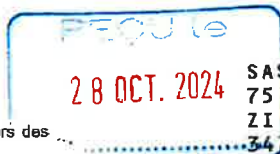
RUE DES SAULES
LOTISSEMENT VIA CELESTA LOT 14
31450 BAZIEGE

SCG CASTANET TOLOSAN
11 BOULEVARD DES GENETS
31325 CASTANET CEDEX

Une question ?

Service Relation usagers - lundi au vendredi
8h30-12h30 et 14h-18h (vendredi 17h)
Nous écrire : relation.usagers@sicoval.fr
Sicoval - 110 rue Marco Polo, 31670 LABEGE
Nous appeler : 05 62 24 02 02
Nous rencontrer : prendre RDV par téléphone

Pour toute urgence pour eau / assainissement en-dehors des
horaires d'ouverture : 05 62 24 76 91



0385-033270-0078-2



SAS HECTARE
75 RN113
ZI LES PORTES DOMITIENNES CS30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Régler ma facture



FACTURE EAU / ASSAINISSEMENT n° 2422000219 du 15/10/2024

- par prélèvement : je me simplifie la vie !
Mensuel ou à l'échéance, je peux le demander sur
Sicoval.fr/demarches (prochaines factures)

- par Internet : Sicoval.fr (Paiement en ligne)
Référence Dette : 2024-EA-00-2422000219
ou sur Impots.gouv.fr (id. structure publique 001084)
- par TIP : retourner le talon ci-dessous en suivant les
indications

- par chèque : à l'ordre du Trésor Public, dans la même
enveloppe que le talon ci-dessous, en suivant les indications
- sur place chez un buraliste / partenaire agréé* en espèces (à
max. 300€) ou au SGC de Castanet-Tolosan (carte bancaire
acceptée), mun(e) de votre facture (*Impots.gouv.fr/paiement
-de-proximite)

Aucun paiement ne sera accepté au Sicoval
Limite de réclamation : 30 jours après la date de règlement

En cas de difficulté pour régler la somme demandée, je m'adresse au
comptable chargé du recouvrement : SGC de Castanet-Tolosan, 11
bid. des genêts, BP 92506, 31325 Castanet Tolosan Cedex (tél:
0562719020)

Titre émis et rendu exécutoire en application de l'article L.252A du
livre des procédures fiscales, conformément aux dispositions des
articles R.2342-4 et R.3342-23 du Code général des collectivités
territoriales. La redevance est établie conformément aux dispositions
de l'article L.2333-76 du Code général des collectivités territoriales, et
à la grille tarifaire annuelle votée par délibération (consultable sur
sicoval.fr).

Recours contentieux : sous 2 mois à partir de la réception de la
facture, devant le tribunal judiciaire de Toulouse.

Abonnement du 26/04/2023 au 31/12/2024

Détail au verso

Distribution de l'eau potable

Montants (€)
68,26

68,26

Montant total à payer avant le 09/12/2024

68,26 €

*A Re-faire
Luguel Prest*

Dater, signer et envoyer le TIP dans
l'enveloppe jointe dûment affranchie.
Ajoute z un RIB, RIP ou RICE si vos
coordonnées bancaires ne sont pas
renseignées sur le TIP ou si elles ont
changé. Ne jamais modifier le TIP.
Ne pas utiliser de trombone. Ne pas
plier ni aggraver ni coller.

Quand le prélèvement SEPA apparaît en regard de l'adresse du client, vous autorisez le créancier à
envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte
conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque
selon les conditions édictées dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de
remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un
prélèvement autorisé. Vous devez conserver le présent mandat bien rempli dans un document que vous
pourrez utiliser auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA
instantané. Votre signature vaut autorisation pour débitier, à réception, votre compte pour le montant
indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

SAS HECTARE
75 RN113
ZI LES PORTES DOMITIENNES
CS30020
34741 VENDARGUES CEDEX



TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA031007507000000242200021924
ICS : FR68ZZZ437032

Référence : 4 TM 24 000002422000219 T 105 77 Montant : 68,26 €

Créancier : SICOVAL

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

En cas de modification, joindre un relevé d'identité

IBAN : FR76 1350 6100 0024 8407 6900 031
Titulaire du compte : HECTARE



507110500243 HECTARE

13506100002484076900031

941133000175 61180000024220002190310074989706

6826

FACTURE EAU / ASSAINISSEMENT n° 2422000219 du 15/10/2024

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
816	I23IA242133	15		0			0	0
								0

Consommation facturée (m3) 0

	Année	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				64,70	3,56	68,26
Location compteur	2023	250 jours	8,78	6,01	0,33 (5.5%)	6,34
Location compteur	2024	366 jours	8,78	8,78	0,48 (5.5%)	9,26
Prime fixe	2023	250 jours x 0	29,62	20,29	1,12 (5.5%)	21,41
Prime fixe	2024	366 jours x 0	29,62	29,62	1,63 (5.5%)	31,25
				64,70	3,56	68,26

Pour plus de lisibilité,
votre facture d'eau évolue !
Plus simple, plus proche

Évaluez le montant de vos prochaines factures :

Grâce au simulateur en ligne : [www.sicoval.fr/Habiter/Eau et Assainissement](http://www.sicoval.fr/Habiter/Eau-et-Assainissement)



Les prix de l'eau et de l'assainissement

Ils sont déterminés en fonction des dépenses prévues pour alimenter les habitants en eau potable et traiter les eaux usées (achats d'eau, investissements sur les réseaux, réservoirs et stations d'épuration, charges du personnel...). Ils sont fixés chaque année par le Conseil de Communauté du Sicoval à l'exception des redevances de l'Agence de l'eau.



Coupure d'eau, restez informé.e !

Soyez informé.e en temps réel directement sur votre portable des coupures d'eau sur votre commune. Inscrivez-vous sur www.sicoval.fr > rubrique Alertes SMS ou scannez ce QR code.



Missions des services
Eau et Assainissement

La collectivité assure la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées. Elle a transféré à Réseau S1, syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne, la production, le transport et le stockage de l'eau potable ainsi que le transport des eaux usées.